FICHE D'INSCRIPTION HIP HOP Saison 2025 - 2026

Objectifs: Il s'agit d'une activité de plaisir et de détente entre adhérents d'une association (l'ASCVB). Lieu: Salle Polyvalente de Vaulnaveys le Bas. Cette salle n'est pas un gymnase et, par conséquent ne dispose pas d'un équipement très adapté. Il est demandé aux participants de prendre le plus grand soin des équipements existants, ainsi que de veiller à l'entretien minimum de la salle. **Horaires et encadrement:** A partir du 10 septembre 2025, hors vacances scolaires le mercredi de 16H – 17H : DEBUTANTS le mercredi de 17H - 18H30: INITIES Tarifs: La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 15 € une fois par an et par famille. • L'inscription pour l'année est de 140 euros pour 1 heure et 180 € pour 1H30 avec 1 cours d'essai DATE LIMITE D'INSCRIPTION AVEC DOSSIER COMPLET (Fiche inscription, fiche familiale, et règlements) LE **26 SEPTEMBRE 2025.** Assurance: Comme il l'est dit plus haut, l'ASCVB n'est pas un club de remise en forme, mais une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est l'assurance personnelle de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment). **HIP HOP Enfants** ENFANT souhaitant participer à l'activité à partir de 8 ans : Sexe: Masculin ou féminin RESPONSABLE : Père Mère Tuteur/Tutrice Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité : NOM, prénom Adresse complète : Tél fixe _ _ _ _ _ _ Portable _ _ _ _ _ E-mail..... chèque jeune ____ participation CE Lycéen (-10%) **DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT:** un chèque d'un montant de 180 € ou 140 € pour les 32 séances, établi à l'ordre de l'ASCVB. fiche familiale et adhésion de 15 € à l'ASCVB. Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné (e) le responsable...... autorise l'inscrit ci-dessus à participer aux

Signature:

NB: L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant.

activités organisées par l'ASCVB et certifie l'exactitude des informations fournies.

Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le

En conséquence les plannings ne seront définitifs qu'après 3 séances à partir de la rentrée.